

1956

BULLETIN MUNICIPAL N°16



du

Sommaire

Budget municipal

Anniversaires

Fêtes au village

Nouveau site internet

Formation secourisme...

Le Dommarvillois

JUILLET 2022

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

ROLOT HOULAIHEL Mya	01/03/2022
JACQUOT Marcus Philippe François	25/04/2022
LEPAGE HERVE Kwenan	06/05/2022
PACIULLO Sandro	09/05/2022

## DECES

VAREY Henri Alfred	12/04/2022
TOULET Catherine Violette Claude	16/05/2022

# EDITO

Chères Dommartinoises, chers Dommartinois,

L'été s'est installé sur notre village. Les clochettes des vaches tintinnabulent dans les prairies, les tenues légères s'affichent, le clocher égrène ses heures, le foin est remisé dans les granges... Assurément, notre cadre de vie est beau et pourrait même servir de décor à un roman de Jean Giono...

Il nous appartient par conséquent de le préserver car, derrière ce tableau idyllique et champêtre, nul ne saurait oublier que notre environnement est en mutation. En effet, il est manifeste que le climat change et sans revenir sur le débat des causes et l'efficacité des mesures à mettre en place pour inverser ces changements de cycles, force est de considérer que nous devons faire évoluer nos habitudes de vie et adapter nos infrastructures.

Plus que jamais, l'eau est un bien rare et précieux - particulièrement sur notre plateau karstique - dont la gestion et la préservation doit être portée à des niveaux décisionnels englobant les contraintes du bassin versant dans sa globalité.

La structure de notre population est également en mutation. Aux deux extrémités du prisme, nous comptons proportionnellement de plus en plus d'aînés et de jeunes. D'où la volonté d'offrir un groupe scolaire et une résidence seniors afin de conserver et de prendre soin de nos habitants le plus longtemps possible.

Enfin, nos logements méritent une attention particulière. Pour nous y aider, un diagnostic a débuté au niveau de notre Communauté de Communes pour étudier une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui pourra déboucher dans un second temps sur des accompagnements en matière énergétique, d'isolation, de réfection de façades ou autres domaines à définir.

D'ici ces échéances, nous pouvons savourer le soleil en journée et la douceur en soirée. En profiter pour échanger ou ré-échanger avec nos voisins et porter une attention à celles et ceux qui peuvent être dans le besoin.

Bel été à toutes et tous. Bien avec vous.

Laurent FAVRE Maire de Dommartin

# *Anniversaires*

## LES 90 ANS DE GABY

Gabriel Roy dit Gaby est né le 24 décembre 1931 à Ouhans, eh oui, c'est bien à Ouhans que Gaby est né, le seul de la fratrie d'Émile et Virginie Roy qui n'est pas né au village, même si toute sa vie, il l'a passée et consacrée à son village de Dommartin. Il fait partie de ces enfants qui ont connu le village occupé pendant la guerre de 39/45.

Le village de Dommartin, Gaby ne l'a quitté que par obligation et généralement pas pour très longtemps. Il y a construit sa maison, sa famille et sa vie. Il a nombre d'anecdotes à raconter, garder les vaches, le bistrot de chez Nicolet, les discussions au chalet, les ventes des bois...

Très investi pour son village, il fut président de l'ACCA de Dommartin/Houtaud pendant plusieurs d'années. En parallèle, il a rejoint l'équipe du conseil municipal durant 31 ans. La salle des fêtes, la commission des bois, les repas de la fête des mères ou des anciens, il était présent derrière les fourneaux.

Récemment, sa mémoire l'ayant abandonnée, il a dû quitter son village pour s'établir à l'Ehpad du Larmont, d'où il veille encore sur les bois de la commune depuis la fenêtre de sa chambre.

Un grand merci à lui pour tout le temps qu'il a consacré, sans compter, à faire évoluer notre village.



## LES 90 ANS DE Mme COURTET

Hélène est née le 3 avril 1932 à Ouhans. Elle est la 2<sup>ème</sup> d'une fratrie de 3 enfants. Elle arrive à Pontarlier à l'âge d'un mois où son papa est conducteur de travaux aux ponts et chaussées.

A 18 ans, elle fait l'école ménagère puis rencontre Michel COURTET qu'elle épouse en 1958. Un an après naquirent Marie-Line puis Laurence en 1963. Hélène devient assistante maternelle et reste dévouée toute sa carrière auprès des enfants de la DASS dont elle s'occupe comme ses propres enfants.

La famille s'installe à Dommartin en 1975. Puis en 1984, son mari décède des suites d'un accident à l'âge de 51 ans. Elle surmonte cette épreuve avec courage en se raccrochant à l'éducation des enfants dont elle a la garde, ses filles ayant quitté la maison pour leur travail.

Désormais, elle coule une retraite paisible entourée de ses filles, ses 2 petites filles Emilie et Mathilde et de son arrière petite-fille Margaux.





## *Vie du village*

### CONCOURS DE TAROT



Enfin les festivités ont pu reprendre non sans une certaine inquiétude jusqu'au dernier moment de cette manifestation. C'est la première fois que l'Eté de la Saint Martin organise un concours de tarot et d'après plusieurs témoignages recueillis, il semble que ce fût une réussite.

L'association remercie tout particulièrement les commerces et entreprises qui ont offert les lots. Cette activité sera reconduite sans doute les années prochaines avec l'espoir de porter à 15 le nombre de tables de 4, capacité maximum pour ce type de rassemblement.



### FEU DE LA SAINT JEAN

Malgré une pluie qui a bien compliqué l'organisation de la fête, le ciel s'est à nouveau éclairé ce samedi 25 juin après un temps incertain, éblouissant les regards de ceux qui ont profité de cette soirée bien maussade pour passer un agréable moment festif. Ce fut un magnifique feu à l'instar des précédents et le public s'est rapproché des flammes montant à 20 mètres de hauteur afin de se réchauffer après une pluie incessante.

L'association remercie l'orchestre «Roy de cœur et ses atouts» de Philippe Roy pour leur prestation qui a contribué à la réussite de cette soirée.





## *Vie du village*

### LA COMMUNE DE DOMMARTIN FETE SES ANCIENS, SES MAMANS ET SES PAPAS



Ce printemps et malgré un climat incertain, les Seniors, les Mamans et les Papas ont été chaleureusement salués. Si la fête des Pères a pu se dérouler au Terrier dans une ambiance conviviale et bon enfant, les Mamans et les Seniors ont été salués différemment afin de ne pas prendre de risques liés à la situation sanitaire du moment.

Une décision difficile à prendre mais qui se révéla être sage au regard de certaines situations délicates connues chez nos voisins, tandis que les repas des années passées à la salle des fêtes ne réunissaient que 50 à 60 convives.



Ces attentions marquées en 2022 furent appréciées par ceux et celles qui avaient retourné leur bulletin réponse.

Ainsi 106 chèques cadeaux ont été remis individuellement au domicile de nos chers «aînés» et 96 entrées au spectacle des Etoiles Noires ont été distribuées aux mamans et toutes ont félicité la commune pour cette initiative tant le spectacle a été grandiose : elles ont pu admirer entre autre la grâce et le talent de notre danseuse et professeur de danse Dommartinoise, Lætitia.

Une belle illustration de l'expression «faire contre mauvaise fortune, bon cœur».



## Vie du village

### SECOURISME

La municipalité remercie chaleureusement Loïc ESPERN et son assistante Elya qui ont animé [la formation de SECOURISME](#) le samedi 11 juin 2022 à la salle des fêtes de Dommartin de 8h00 à 12h30.

Les participants ont apprécié cette formation très intéressante, cela leur a permis de voir notamment :

- ✗ la protection d'une personne exposée à un danger et le dégagement d'une victime,
- ✗ l'alerte des secours et les numéros d'urgence,
- ✗ la PLS (**P**osition **L**atérale de **S**écurité),
- ✗ la perte de connaissance et la conduite à tenir,
- ✗ l'arrêt cardiaque et la pratique des massages cardiaques sur 3 mannequins (adulte, enfant, bébé),
- ✗ l'explication détaillée d'un défibrillateur avec un exemple présenté lors de la formation : chaque participant a pu utiliser ce défibrillateur afin de mieux se rendre compte de son utilisation,
- ✗ l'obstruction des voies aériennes,
- ✗ les brûlures,
- ✗ les hémorragies.



#### RAPPEL NUMEROS URGENCE

- 15 Samu
- 17 Police Secours
- 18 Pompiers
- 112 Secours Européens



A Dommartin, le défibrillateur se trouve dans le hall d'entrée de la Mairie.

#### PETIT RAPPEL

L'établissement Français du sang a besoin de vos dons !



**JE DONNE MON SANG,  
JE SAUVE DES VIES !**



# Site internet

## LE VOILA ENFIN

Après plusieurs années sans site internet pour notre village, celui-ci est enfin consultable en ligne sous le lien : <https://www.dommartin25.fr>

Le site vient d'être créé et il est amené à s'enrichir, donc les personnes qui veulent renseigner des informations sur le site peuvent laisser leurs suggestions dans la boîte aux lettres de la mairie.

Les habitants doivent être compréhensifs envers ceux qui doivent alimenter les diverses pages du site car du temps est nécessaire pour améliorer et faire évoluer cet outil d'information.

La municipalité espère que les Dommartinoises et Dommartinois apprécieront la navigation sur les onglets du site.

En ouvrant le lien ci-dessus (<https://www.dommartin25.fr>) vous ouvrirez la page ci-dessous :

**COMMUNE DE DOMMARTIN** | Accéder au contenu | Votre village | Vos activités | A votre service | Contact

**BIENVENUE DANS LA COMMUNE DE DOMMARTIN**

**DÉCOUVRIR NOTRE VILLAGE**

- Vos démarches administratives
- Carte des associations
- Les événements de la commune
- Histoire Patrimoine

**LES DERNIÈRES ACTUS**  
→ Voir toute l'actualité

FEU DE LA SAINT JEAN | PLUIH

# Budget

## LE BUDGET COMMUNAL 2022

Le budget prévisionnel qui a été voté le jeudi 24 mars 2022 lors de la séance du conseil municipal a été préparé par le secrétariat intercommunal et validé par la commission finance.

### ETAT DE LA DETTE DE LA COMMUNE :

A ce jour la commune de Dommartin n'a plus aucun emprunt. Le budget se scinde en 2 parties :

**LA SECTION DE FONCTIONNEMENT** regroupe les dépenses de gestion courante et régulière de la commune, les recettes fiscales et les dotations de l'Etat.

**LA SECTION D'INVESTISSEMENT** présente les investissements nouveaux ou en cours qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine, plus les recettes destinées à leur financement (subventions, emprunts, produit de la vente de terrain....)

En 2021 le résultat de fonctionnement est de **727 854 €** reporté dans son intégralité dans la section de fonctionnement

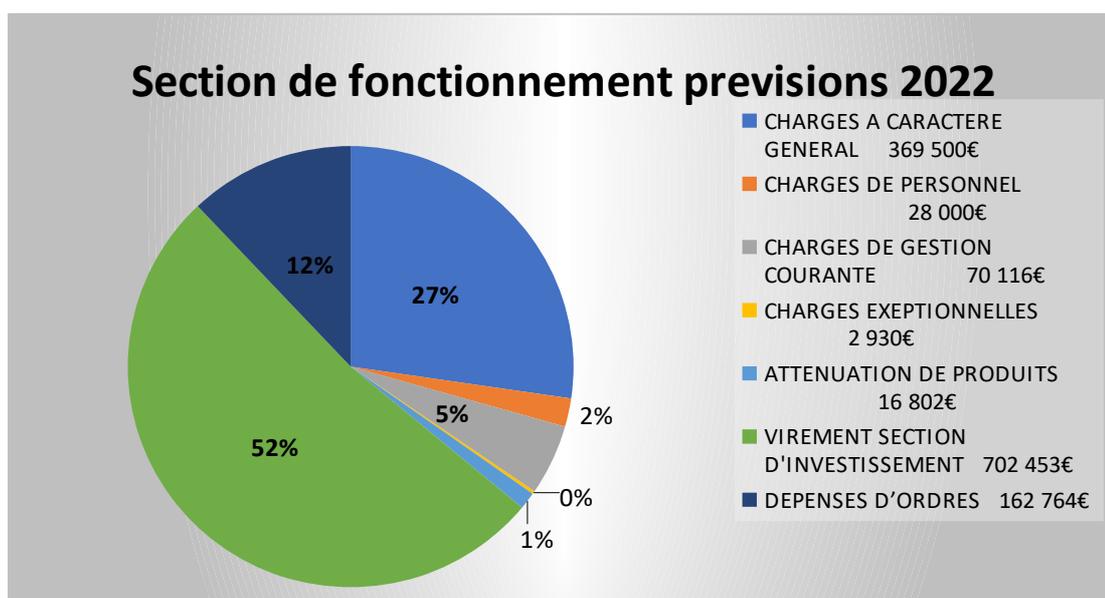
Le résultat d'investissement est de **199 629 €** reporté dans son intégralité dans la section d'investissement.

### Section de fonctionnement prévisions 2022

#### DEPENSES BUDGETISEES 2022

CHARGES A CARACTERE GENERAL : achat de fournitures, assurances, honoraires, énergie, fêtes et cérémonie, entretien bâtiments et voiries.

AUTRES DE GESTION COURANTE : indemnités des élus, subventions aux associations, contributions DMO/RPI/STI.



**TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 352 616 €**

# Budget

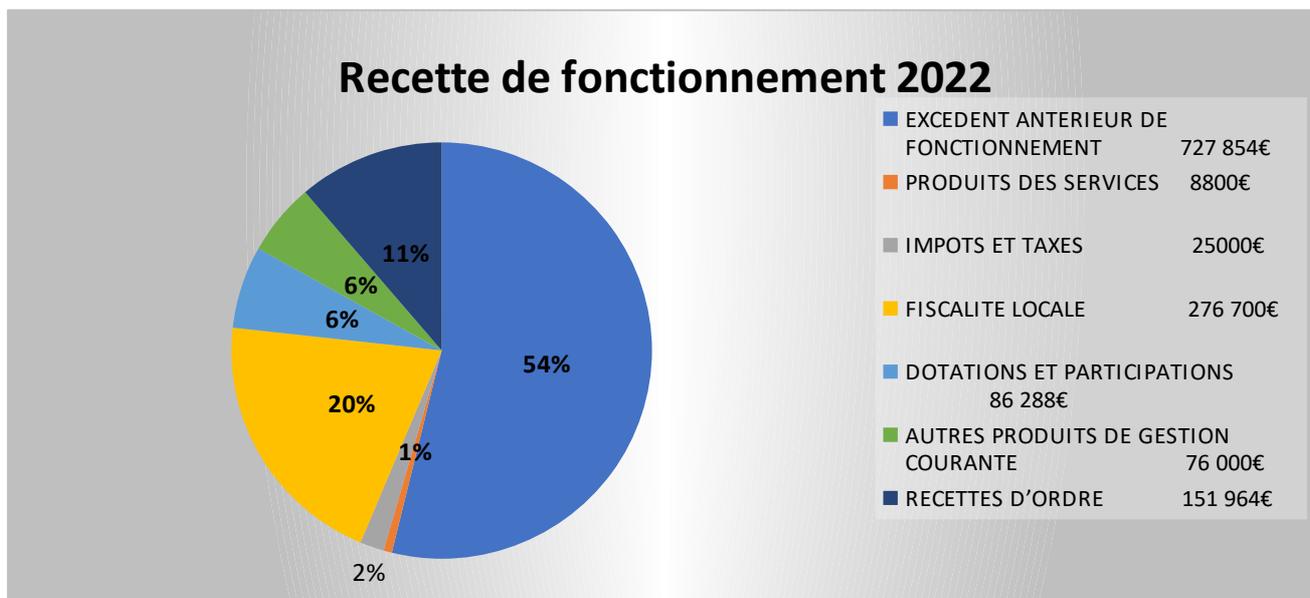
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT: BUDGETISEES 2022

PRODUITS ET SERVICES : vente de caveaux et concessions, redevance occupation domaine public, trop versé CCGP.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : revenus locations et sablières, excédent budget lotissement

IMPOTS ET TAXES : taxes foncières et habitations.

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS : dotation de l'état, dotations de solidarité rurale.



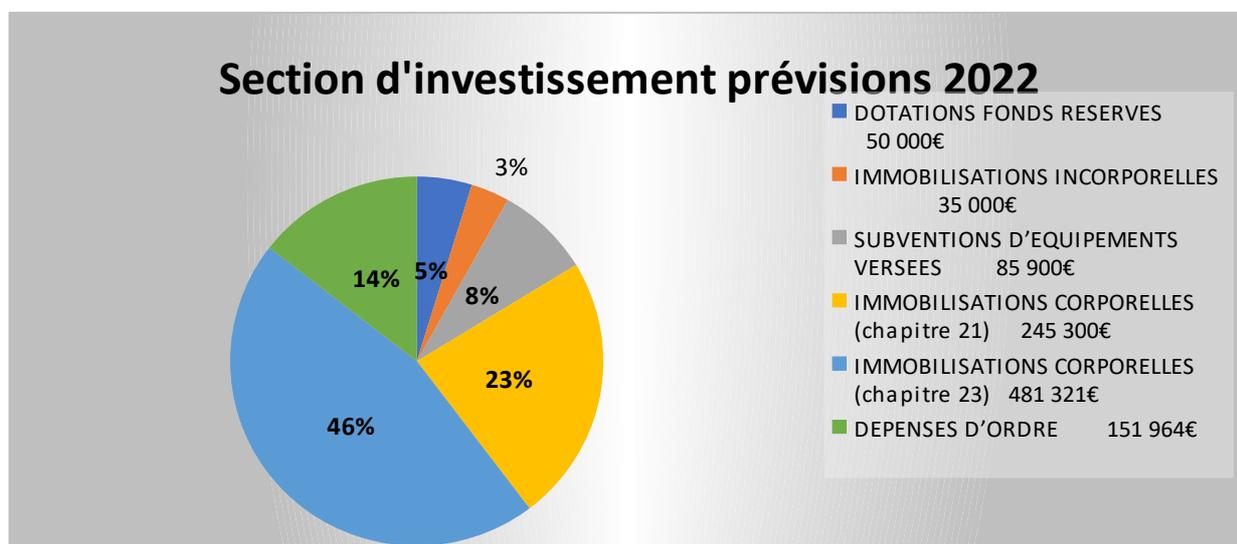
**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 352 616 €**

## Section d'investissement prévisions 2022

### DEPENSES BUDGETISEES 2022

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : Frais d'études

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : Plateau Multisports, Pôle Enfance Santé Senior, enfouissement réseau rue de la Montagne et rue des Narcisses, aménagement Rue de Montigny, chemin de Bourbouillon, entrée du village rue de la Sablière.



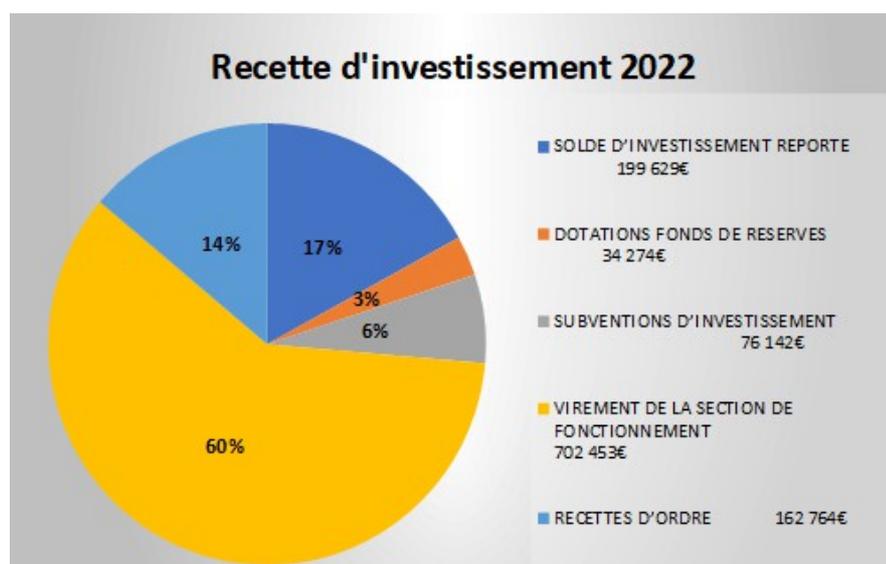
**DEPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT COMPRIS RESTE A REALISER : 1 206 088 €**

# Budget

## RECETTES BUDGETISEES 2022

DOTATION FONDS DIVERS RESERVES : Taxe d'aménagement, FC TVA

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT : Subventions Plateau Multisports, Pôle enfance santé senior



**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT COMPRIS RESTE A REALISER : 1 206 088 €**

## **BUDGET PARTICIPATIF - UNE NOUVEAUTE**

La commune de DOMMARTIN dans la séance du conseil municipal du 24 mars 2022 a décidé de mettre en place un budget participatif et de le doter d'une enveloppe de 3000 euros

**OBJECTIF** : permettre aux Dommartinoises et Dommartinois dès l'âge de 14 ans, ou une association locale, de proposer des projets d'intérêt général pour mieux prendre en compte les attentes et besoins de la population et favoriser le collectif.

**CONDITIONS** : ces projets doivent entrer dans la champ des compétences de la commune, être compatibles avec les valeurs de solidarité, de respect de l'environnement et de cohésion sociale.

Les dossiers doivent être déposés avant le 01/11/2022, et les projets jugés recevables financièrement et techniquement seront soumis au vote du conseil municipal qui les validera et s'engagera à les réaliser dans les meilleurs délais.

Déposez vos projets en mairie. Vous pouvez demander des précisions auprès de Mr le MAIRE ou les conseillers municipaux en charge de ce dossier (Mrs CLEMENCE Joël, FAVRE François, BATTLOG Christian, MOUGIN Norbert).

**SOYEZ IMAGINATIFS, CREATIFS, APPORTEZ VOS IDEES**



# *Environnement*

## La renouée du Japon

Il est important de pouvoir reconnaître et limiter la propagation de cette plante invasive.

Comme son nom l'indique, la renouée est originaire du Japon. Elle fut importée pour son attrait ornemental. Cette plante vivace se développe en massifs denses pouvant atteindre 3m de haut.

### Comment la reconnaître ?

- Tiges : elles sont gris-vert à points rougeâtres et creuses.
- Feuilles : elles sont vertes pointues tronquées en forme de cœur.
- Fleurs : de longues et fines grappes de minuscules fleurs blanches apparaissent au mois d'août.



**Reproduction** : Celle-ci s'organise principalement par la dissémination des fragments de collets situés sur la partie basse des tiges et par l'expansion des rhizomes, racines souterraines, qui s'implantent profondément dans le sol et rend son éradication difficile.

**Propagation** : l'activité humaine est le principal vecteur de propagation de cette plante invasive : déplacement de remblais, dépôt en déchetterie ou dans la nature.

### Pourquoi s'en débarrasser ?

Cette plante colonise très rapidement les sols. Elle a un fort impact négatif sur l'environnement. Elle provoque entre autre : l'érosion des berges (inondations et effondrement des ouvrages), la disparition des espèces végétales locales et elle modifie la fertilité des sols et appauvrit la biodiversité animale.

### Comment s'en débarrasser ?

Couper les tiges de renouées à 5/10 cm du sol, avec une cisaille manuelle afin de préserver la flore locale, (ne pas utiliser de tondeuse ou débroussailleuse qui dissémine des fragments de collets). Toujours laisser les coupes sur place. Le dépôt en déchetterie est facteur de propagation. Renouveler l'opération jusqu'à ce que la flore locale prenne le dessus, ou replanter petits arbustes ou autres plantes ligneuses locales : noisetier, viornes, tilleuls, saules...

**Dans la famille des plantes invasives importées** pour leurs magnifiques couleurs d'automne, vous connaissez et possédez certainement le **Sumac de Virginie**, plus connu sous le nom de **vinaigrier**. Son flamboiement d'octobre embrase les jardins et vergers d'une palette du rouge au jaune. Vous pouvez continuer de profiter de son éclat automnal, mais pour éviter la propagation chez le voisin ou l'envahissement de votre jardin, coupez précocement les grappes rouge bordeaux qui sont autant de fleur-graine élargissant un peu plus chaque année votre massif.



## *Information*

### **OPERATION PROGRAMMEE d'AMELIORATION de l'HABITAT**

Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est envisagée à partir de 2023 sur l'ensemble du périmètre de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.

Ce type d'opération permet, sous certaines conditions, d'attribuer des aides financières incitatives pour améliorer une résidence principale ou restaurer un logement destiné à la location.

L'étude d'OPAH, actuellement en cours sur la CCGP, est confiée à l'équipe de SOLIHA Doubs, Côte d'Or & Territoire de Belfort.

L'enjeu essentiel de cette étude pré-opérationnelle est de vérifier la pertinence d'un dispositif opérationnel, de définir le cadre et de préparer la mise en œuvre d'un programme d'aide à l'amélioration de l'habitat.

Dans le but de déterminer les besoins, la nature et le montant des aides qui pourraient être proposés dans ce cadre, un questionnaire est adressé en phase études à la population afin de recenser l'ensemble des projets. L'enveloppe de crédits affectés au territoire de la CCGP dépendra des besoins exprimés.

Vous trouverez cette enquête :

- sur le site internet de SOLIHA [www.soliha-25-21-90.fr](http://www.soliha-25-21-90.fr)
- sur le site de la CCGP [www.grandpontarlier.fr](http://www.grandpontarlier.fr)
- sur le site de chacune des 10 communes de la CCGP
- gratuitement mise à disposition dans toutes les mairies de la CCGP.
- En scannant ce QR Code.



Les réponses pourront se faire jusqu'au 31 mai 2022 :

#### ***Quels avantages avec une OPAH ?***

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est un dispositif mis en place par une collectivité à l'attention de ses habitants, propriétaires occupants, bailleurs privés ou locataires du parc privé, projetant la réalisation de travaux dans leur(s) logement(s).

La mise en place d'une OPAH sur un territoire permet, par la mise à disposition gratuite d'une équipe d'animation opérationnelle, que chaque porteur de projet éligible bénéficie d'un accompagnement global facilitant la réalisation de son projet : conseils techniques, estimation des aides et plans de financement, montage administratif des dossiers de subvention.

#### ***Les projets subventionnables***

Il est d'ores et déjà possible, sans attendre la phase opérationnelle de l'OPAH, de mobiliser des subventions pour certains types de rénovation :

-Propriétaire occupant : travaux d'économies d'énergie, de maintien à domicile/handicap, travaux de résorption de l'habitat indigne et dégradé,

-Propriétaire bailleur : travaux d'économies d'énergies, réhabilitations lourdes, travaux de résorption de l'habitat indigne et dégradé, développer une offre locative de qualité en adéquation avec les demandes spécifiques des populations et des niveaux de revenus, lutter contre la vacance des logements

-Locataire : travaux de maintien à domicile/handicap.

Si la Communauté de communes concrétise une OPAH, les dossiers de sa population deviendront prioritaires, et cela peut, si cela est justifié, permettre la mise en place d'aides complémentaires. C'est à ce titre que cette enquête, avec les informations que vous nous aurez transmises, a une valeur essentielle dans l'étude.

#### **Coordonnées SOLIHA**

SOLIHA Doubs, Côte d'Or & Territoire de Belfort.

30 rue du Caporal Peugeot – 25000 BESANCON – Tél : 03 81 81 23 33

Contact.252190@soliha.fr

[www.soliha-25-21-90.fr](http://www.soliha-25-21-90.fr)



## *Information*



### LIGUE CONTRE LE CANCER



A l'automne 2021, les bénévoles ont sollicité vos dons au profit de la ligue contre le cancer de Besançon, présidée par le professeur Jean-François BOSSET.

Grâce à votre générosité, **la somme de 3905 €** a pu être remise à la ligue afin de financer plusieurs actions notamment :

- La recherche dont les progrès significatifs sont synonymes d'espoir,
- Un soutien financier au service de chimiothérapie de l'hôpital de Pontarlier.
- Les campagnes de sensibilisation et de détection,
- Une aide financière ou matérielle aux malades,
- Une aide psychologique aux malades et leurs proches à Pontarlier,
- Des séances d'activité physique après traitement à Pontarlier.

La ligue a ouvert cette année **une permanence à Pontarlier, au 16 rue La Fontaine**, tenue par des bénévoles à votre écoute

**Le lundi de 16H à 18H et le jeudi de 9H à 12H**

Les bénévoles de Dommartin, Mr et Mme Courtet Elizabeth, Mme Favre Sylvianne et Mme Sire vous remercient pour votre passage bienveillant à la permanence mais ont besoin de renfort car le nombre d'habitants à aider et renseigner a beaucoup progressé.

Si vous voulez vous investir à leurs côtés pour une cause qui sauve des vies, n'hésitez pas à les contacter.

# Information



## Vous êtes français et vous avez 16 ans ? Pensez au recensement citoyen !

Tous les jeunes Français doivent participer à la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**. Sans cette participation, les inscriptions aux examens scolaires, concours et permis de conduire peuvent être refusés.  
**Alors, faites-vous recenser sans tarder !**



*L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !*



### LES ÉTAPES

Entre <b>16 ans</b> et <b>16 ans + 3 mois</b>	<b>Faites-vous recenser</b> en mairie de votre domicile, muni de votre pièce d'identité française (et autres nationalités éventuellement), ainsi que du livret de famille. <b>Communiquez vos N° de téléphone et adresse mél, afin de faciliter nos échanges.</b>
<b>4 mois</b> après votre recensement ( <b>délaï à respecter</b> )	Depuis un ordinateur uniquement, vous pouvez si vous le souhaitez, créer votre compte sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> * en utilisant l'adresse mél renseignée lors du recensement. Ce compte vous permettra de contacter le Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon quatre mois après votre recensement, de télécharger votre convocation et d'être guidé jusqu'au site JDC.
<b>8 à 12 mois</b> après le recensement en mairie	Vous êtes convoqué à votre JDC, par voie postale ou via <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> . Vous participez à la JDC, et y recevez votre <b>certificat de participation</b>
<b>Conservez toujours les originaux de :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Votre attestation de recensement</li><li>• Votre certificat de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC)</li></ul>	

### JUSTIFICATIFS EXIGÉS :

Avant  
18 ans



**POUR LES EXAMENS ET CONCOURS**

Après  
18 ans



**PERMIS DE CONDUIRE**

### Renseignements et contacts :

Centre du service national et de la Jeunesse - Besançon (pour les départements 25,39,70,90)  
Tél 09 70 84 51 51 - [csnj-besancon.trait.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-besancon.trait.fct@intradef.gouv.fr)



## Contacts

### URGENCES

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Urgences européennes : 112

Centre antipoison : 03 88 37 37 37

Allô Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie :

4, rue du moulin Parnet

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 39 06 60

Commissariat de police :

16, rocade Georges Pompidou

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 38 51 10

Centre Hospitalier Général :

2, faubourg Saint-Etienne

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 38 54 54

Médecin de garde : 3966

Pharmacie de garde :

Se renseigner auprès du commissariat en se munissant d'une ordonnance

**Correspondante Est Républicain**

Laurence Invernizzi

20, rue principale

25300 VUILLECIN

Tél : 03 81 46 63 08

Courriel : [laurence.invernizzi@wanadoo.fr](mailto:laurence.invernizzi@wanadoo.fr)

### PRATIQUE

Mairie :

6, rue de l'école 25300 DOMMARTIN

Tél : 03 81 46 69 84

Fax : 03 81 46 57 64

Courriel : [mairie@dommartin25.fr](mailto:mairie@dommartin25.fr)

Site internet : <https://www.dommartin25.fr>

Permanence secrétariat de mairie :

Mardi : 14h à 18h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 17h

Location de la salle des fêtes :

Contacteur François Favre

Tél : 03 81 46 23 56

Location de la salle Le Terrier :

Contacteur Joël Clémence

Tél : 06 45 46 93 55

Bibliothèque :

Mercredi, de 17h à 18h30

Au local du préau

Horaires de la déchetterie :

Du 1er avril au 30 septembre

Du lundi au samedi : 8h à 12h, puis 14h à 18h

Dimanche : 9h à 12h

Du 1er octobre au 31 mars

Du lundi au samedi : 8h à 12h, puis 14h à 17h

Dimanche : fermé

Demandez votre badge à la C.C.G.P. ou sur le site,

Sur présentation de la carte grise de votre

Véhicule et d'une facture de téléphone ou électricité

C.C.G.P. : 03 81 39 40 02

Ramassage anciens journaux (préau de l'école) :

Chaque 1er samedi du mois de 11h00 à 11h30

2017

